

Premier bilan du questionnaire
« Conditions de travail et accueil des enfants à besoin éducatif particulier »
Groupe de travail du mardi 28 mars 2017

Introduction :

Le questionnaire a été élaboré à partir du document INRS « Evaluer les risques psychosociaux: l'outil RPS-DU ».

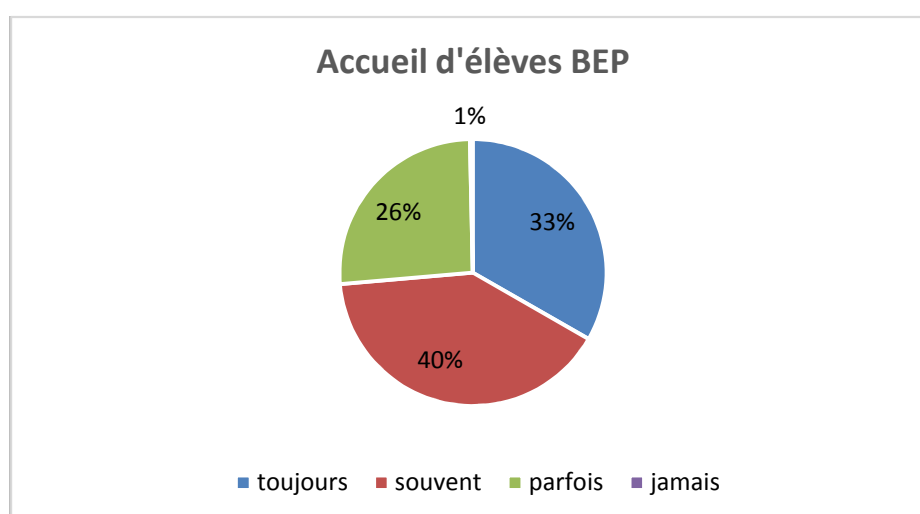
Il a été adressé à 4299 enseignants-es du 1er degré du département 35. Le taux de réponse s'élève à 27 %, soit 1153 collègues. Cette proportion est d'autant plus intéressante qu'en consultant les taux de participation, on constate que presque la moitié du panel visé n'a pas pris connaissance de l'enquête, la messagerie professionnelle n'ayant pas été consultée pendant la durée de celle-ci.

Le panel des répondants reflète bien la réalité du département concernant la répartition hommes/femmes, maternelle/élémentaire, présence d'une ULIS ou pas et pyramide des âges. On peut donc considérer que l'échantillon est statistiquement représentatif et qu'à ce titre les résultats de l'enquête sont exploitables par le CHSCTD.

Quelques aperçus d'une première lecture des résultats :

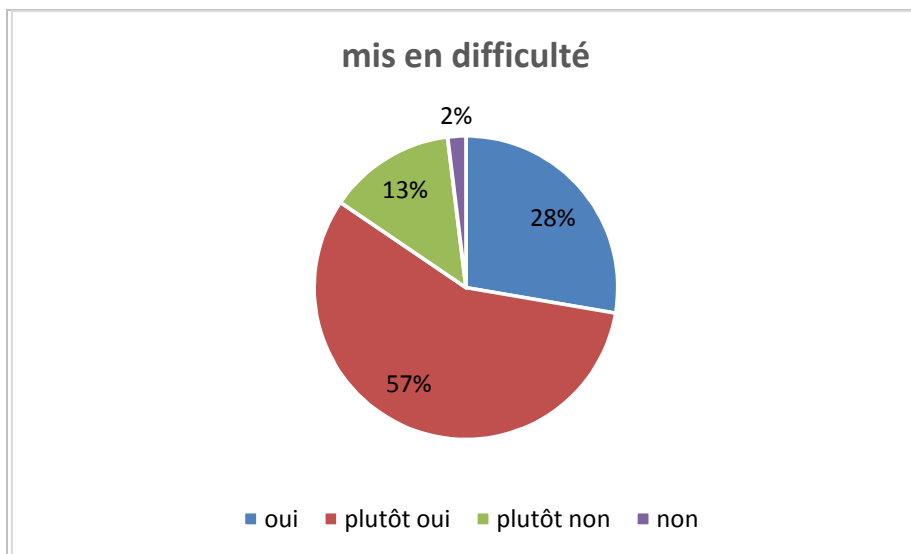
En croisant plusieurs données, il a été constaté qu'aucune variable (âge, sexe, nombre de classes, ancienneté de service, dispositif Ulis ou pas...) n'avait une incidence suffisamment marquée sur la nature des réponses permettant d'en déduire une relation de cause à effet.

Ainsi, l'enquête montre de façon unanime l'impact important des conditions actuelles d'accueil des enfants à BEP sur la santé et les conditions de travail des personnes ayant répondu.

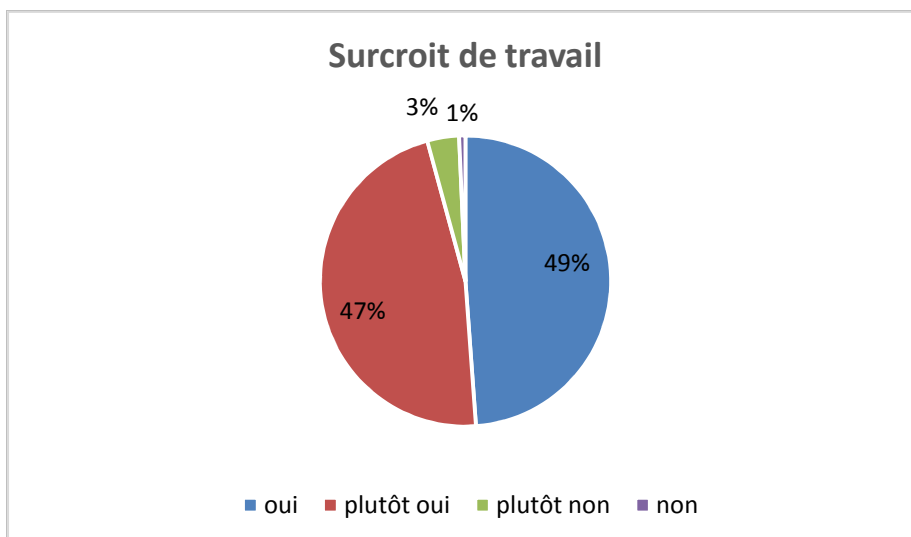


Tous les répondants sont ou ont été concernés au cours des 5 dernières années par l'accueil dans leur classe d'un ou plusieurs élèves à BEP.

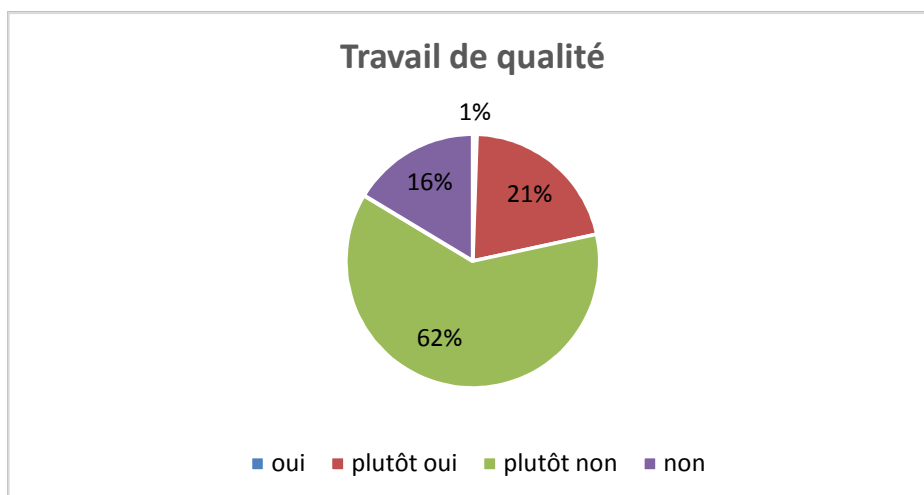
L'enquête met en lumière que :



–85% des collègues s'estiment en difficulté au point d'être dans l'impossibilité de faire leur travail auprès de l'élève concerné ou auprès de la classe.

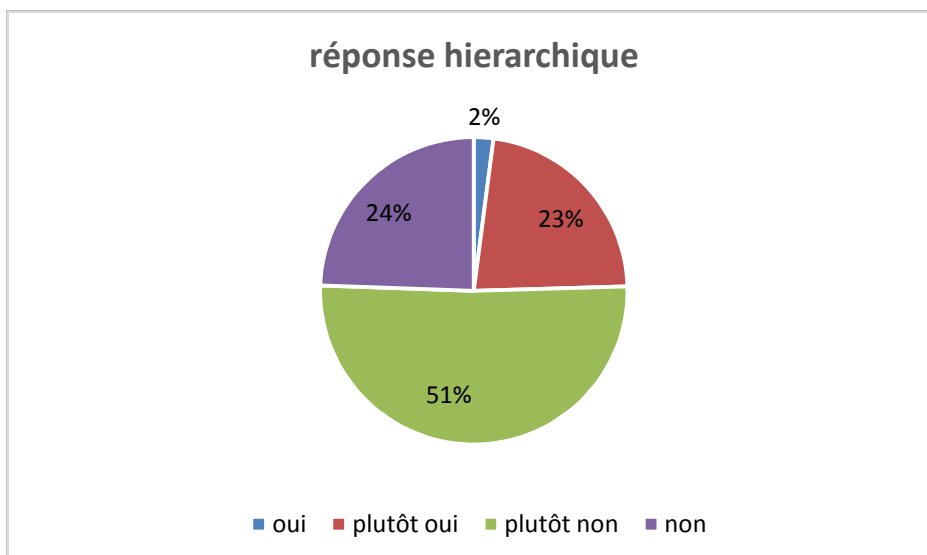
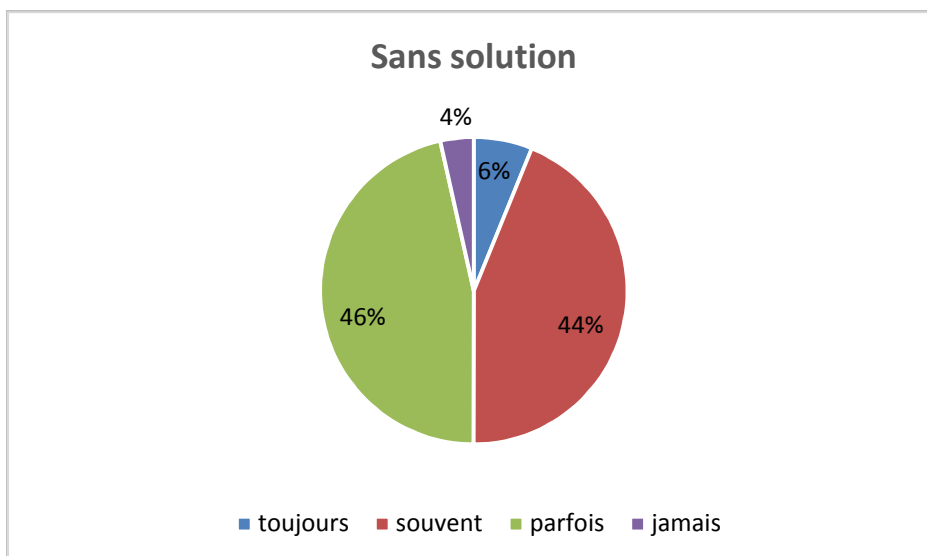


–96% des collègues estiment que cet accueil génère un surcroît de travail.

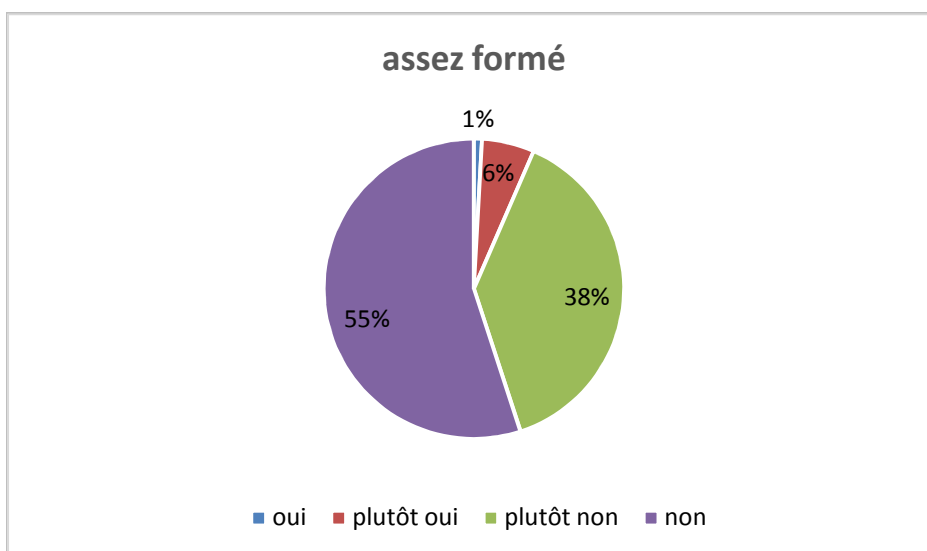


–78% des collègues pensent ne pas faire un travail de qualité

Conjointement, ces mêmes collègues expriment l'absence de solution (96%) et le manque de réponses de la hiérarchie (75%)



Enfin, 93% des collègues évoquent un manque de formation sur l'accueil des enfants à BEP.



Ce ressenti partagé indique des conditions de travail de plus en plus difficiles et stressantes (61%).

A tel point que 991 collègues sur les 1153 répondants n'envisagent pas de pouvoir poursuivre leur carrière jusqu'à leur retraite dans les conditions actuelles d'exercice.

Le questionnaire révèle par ailleurs que 657 enseignants-es ont subi des agressions verbales quand 357 d'entre eux ont été victimes d'une agression physique.

Ces chiffres montrent qu'il ne s'agit pas (ou plus) de cas isolés ou ponctuels bien qu'ils restent relativement invisibles au regard du faible pourcentage de consultations médicales déclarées et d'arrêts de travail clairement liés à ces situations.

Cela peut s'expliquer en partie par le recours quasi exclusif au médecin traitant et une très faible proportion de collègues déclarant avoir rencontré le médecin des personnels.

De même, le questionnaire souligne le faible nombre de fiches SST rédigées afin de porter les situations problématiques à la connaissance des IEN, et plus largement à celle du CHSCTD.

Les suites de l'enquête :

L'analyse des résultats ouvre des pistes de travail qui devront aboutir à des préconisations du CHSCTD à l'origine de cette enquête.

Les données quantifiables seront enrichies d'une synthèse des nombreux commentaires.

Ceux-ci ont par ailleurs permis à des collègues à profils plus spécifiques de s'exprimer (directrice, directeur, collègue ayant ou ayant eu une expérience dans l'enseignement spécialisé, brigade, collègue RQTH...) en abordant des aspects dont les questions de l'enquête ne pouvaient pas rendre compte.

La lecture de ces commentaires permettra de dégager les problèmes récurrents (pour exemple: place des AESH ? Temps de travail ? Médecine du travail ?....)

Afin d'étayer ces points de réflexion, le CHSCTD invitera au besoin les collègues qui le souhaitent à les contacter afin de faire part d'expériences précises.

A ce jour, 253 répondants ont indiqué qu'ils étaient d'accord pour de tels échanges.